



A venir



Marché des Producteurs

Un marché de producteurs de pays a lieu devant la Maison d'Accueil de La Joue du Loup le Lundi 2 mars prochain de 10h à 18h.

Temps d'Activités Périscolaires



« J'apprends autrement »

Voici donc le thème de la quatrième période des Temps d'Activités Périscolaires des écoles du Dévoluy. Du 9 mars au 24 avril, les enfants vont donc être invités à la découverte de la culture, des sciences, des jeux du monde et autres jeux coopératifs.

Bien plus qu'un éveil, c'est une vraie immersion dans le monde des sciences avec le recul des glaciers, les inventions du futur, l'astronomie en passant par des sujets de culture générale comme la reconstruction après la seconde guerre mondiale, les héros oubliés (Edison, Pasteur...) et bien plus encore !

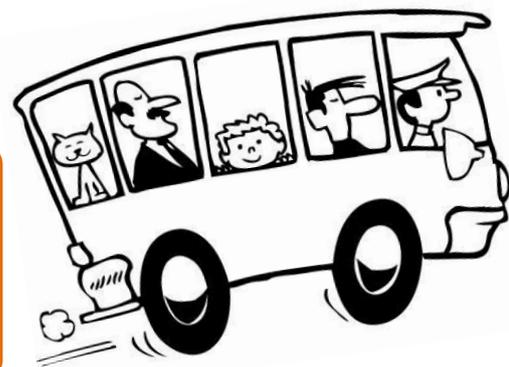
Et comme c'est en s'amusant que l'on apprend, les jeux coopératifs prendront une place prépondérante dans cette quatrième période des TAP. Contrairement aux jeux traditionnels souvent fondés sur le principe de compétition, ces jeux ont pour intérêt d'encourager l'entraide et la solidarité. Ces jeux offrent donc un autre regard sur l'idée de réussite où l'individualisme fait place au collectif.

FLASH INFO

Les prochains transports des personnes âgées à Veynes auront lieu les :

- Jeudi 19 Mars
- Jeudi 16 Avril

Pensez à réserver auprès de la Mairie du Dévoluy au 04.92.58.89.38.



Culture

Lever de rideau !!

Une représentation théâtrale aura lieu le samedi 11 avril 2015 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Etienne. La troupe de théâtre amateur de la Compagnie Chabraque de Gap vous propose ainsi sa nouvelle pièce « Klaxon, trompettes et pétarades » de Dario Fo. Cette pièce comique, qui se joue sur fond de satire sociale, vous fera plonger dans l'Italie des années 80. C'est une double invitation à un voyage aussi bien temporel que géographique.

Entrée : 8 € plein tarif et 5 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Bibliothèque

Les livres s'ouvrent à tout âge...

Une animation gratuite a lieu chaque mois à la Maison des Solidarités de Veynes : « Un moment autour des livres ». Cette dernière s'adresse aux parents et enfants de moins de 7 ans, ainsi qu'aux nourrissons. Animée par la bibliothécaire de Veynes, cette activité se déroule avec des outils adaptés à chaque âge avec, par exemple, le raconte-tapis.

A noter dans les agendas :

- Lundi 9 Mars de 13h30 à 15h30
- Lundi 20 Avril de 13h30 à 15h30
- Lundi 18 Mai de 13h30 à 15h30
- Lundi 8 Juin de 13h30 à 15h30

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Maison des Solidarités de Veynes au 04.92.58.00.86.



Elections

Départementales 2015

Les élections départementales se dérouleront les dimanches 22 et 29 Mars 2015. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

La commune comprend désormais deux bureaux de vote répartis de la manière suivante :

- BUREAU DE VOTE 1 : à la mairie au Pré pour les électeurs de Saint-Etienne et de Saint-Disdier
- BUREAU DE VOTE 2 : à l'ancienne mairie d'Agnières pour les électeurs d'Agnières et de La Cluse.

Pour les personnes absentes le jour des élections ou qui ne peuvent se rendre dans les bureaux de vote, il est possible de faire une PROCURATION. Pour cela, il faut se rendre à la Gendarmerie. L'imprimé peut se retirer à la mairie ou être téléchargé sur internet : **formulaire CERFA 14952*01 « vote par procuration »**.

La procuration doit être reçue en mairie avant le jour du scrutin pour pouvoir être prise en compte pour le vote.

A NOTER

Une enquête sur le cadre de vie et la sécurité dans le Dévoluy

Certains logements de la Commune du Dévoluy participeront à une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. Cette dernière aura lieu du 2 février au 2 mai 2015. Elle émane d'un partenariat entre l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et de l'insécurité. Elle fait également un état des lieux des faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Les logements concernés par l'enquête seront contactés par l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Lors de sa visite, il sera muni d'une carte officielle d'accréditant.



Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrite par délibération du 13 février 2013. La concertation va débuter dans les prochaines semaines sur les documents prêts, au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ces documents seront consultables en ligne, sur le site internet de la Commune du Dévoluy et à la mairie (Le Pré).

Dès à présent, les documents suivants sont consultables :

- Le diagnostic agricole
- La présentation de l'ébauche de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Qu'est ce que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ?

Le PADD définit les orientations et les objectifs de la collectivité en matière de développement économique, d'environnement et d'urbanisme. C'est un document simple et concis donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet de la collectivité. Il définit ainsi les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur du territoire. Le règlement des orientations d'aménagement et de programmation du PLU constituent la traduction des orientations contenues dans le PADD.

RAPPEL : Un cahier de concertation est ouvert en Mairie pour recueillir les demandes et observations du public. Vous pouvez également les adresser par courrier.

Services Techniques

Panneaux à Messages Variables

Trois panneaux à messages variables ont pris place dans le Dévoluy. Au Col du Festre, un panneau à messages variables simple face a été installé et deux autres panneaux full color à messages variables double face ont été installés à La Joue du Loup et à Superdévoluy. Cela fait suite à la mise en place du schéma signalétique du Massif de Dévoluy qui s'inscrivait dans le Programme d'Aménagement Durable et Solidaire. A ce titre, et pour le bien mené de ce projet, la commune du Dévoluy a reçu une subvention du Conseil Régional à hauteur de 80%.

ONF

Délivrance d'une coupe de bois de forêt communale

Les services de l'Office National des Forêts ont procédé à la désignation d'une coupe dans une parcelle de forêt communale sur le secteur de La Cluse. Dans ce cadre, la coupe désignée dans la parcelle 20 du secteur de La Cluse sera délivrée à la Commune pour la satisfaction des besoins en affouage. La redevance d'affouage est fixée à 50€ par lot. La délivrance aura lieu sur pied, chaque affouagiste faisant son affaire de l'exploitation du lot.

Les lots seront attribués en fin d'été 2015. Les bois doivent être enlevés avant le 31 décembre 2016. Si vous êtes intéressés, merci d'adresser à Monsieur le Maire, un courrier avant le 31/03/2015.



Avis à la population

Problème lettres de relance – TP de Veynes

Une partie des habitants ont pu recevoir des lettres de relances qui ne les concernaient pas. La Trésorerie Publique de Veynes a rencontré un dysfonctionnement informatique à l'origine de ces erreurs. Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de les renvoyer en précisant que vous n'êtes pas concernés.

Pour rappel, l'adresse de la TP de Veynes est la suivante :

Centre des Finances Publiques
Bd Stendhal
05400 VEYNES

Ski de Fond

Du ski de fond le jour et la nuit !

Avis aux fondeurs dans l'âme, amateurs ou curieux d'un soir... les nocturnes du ski de fond sont là pour vous servir. Le mardi 3 mars prochain, l'équipe du Domaine Nordique du Dévoluy vous invite à découvrir ou redécouvrir le ski de fond au Chalet du Domaine Nordique de La Joue du Loup de 18h à 20h. A chacun son niveau. Le tarif est de 6€ par personne (location du matériel incluse). Ambiance chaleureuse garantie et boisson chaude offerte après l'effort !



Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
<http://www.mairiedevoluy.fr>